


5.00 crédits	45.0 h	Q1
--------------	--------	----

Enseignants	Radi Yannick ;
Langue d'enseignement	Français
Lieu du cours	Louvain-la-Neuve
Thèmes abordés	Présentation synthétique des différentes catégories de règles de droit (traités, coutumes, principes, actes unilatéraux) qui s'appliquent aux membres de la communauté internationale (Etats, organisations internationales, Saint-Siège, autres sujets) dans leurs rapports mutuels (amicaux ou conflictuels).
Acquis d'apprentissage	<p><b>A la fin de cette unité d'enseignement, l'étudiant est capable de :</b></p> <p>1 Procurer à un public de non-juristes une information de base sur les règles de composition, d'organisation et de fonctionnement de la communauté internationale contemporaine, sur l'ordre juridique qui la régit et sur son évolution. Note importante. L'étudiant doit avoir compris et assimilé les notions et règles juridiques qui organisent la matière.</p>
Modes d'évaluation des acquis des étudiants	Examen terminal (écrit ou oral).
Contenu	Outre une introduction historique et théorique au droit international, le cours analyse les "piliers" du droit international public, notamment les sujets, les sources ou le droit de la responsabilité des Etats. Il étudie aussi certains de ses régimes, par exemple le droit international pénal ou le droit international économique.
Faculté ou entité en charge:	ESPO

<b>Programmes / formations proposant cette unité d'enseignement (UE)</b>				
Intitulé du programme	Sigle	Crédits	Prérequis	Acquis d'apprentissage
Mineure en sciences politiques	<a href="#">MINSPOL</a>	5		
Bachelier en sciences politiques, orientation générale	<a href="#">SPOL1BA</a>	5		